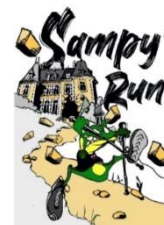


# DEFI FOU 2024



## Règlement 2024

*Ce règlement s'impose à tous les participants inscrits à l'une des 2 épreuves. Votre inscription à la manifestation implique votre acceptation du règlement, y compris les nouvelles versions et modifications.*

*Vous devez respecter les indications et obligations liées au COVID et à l'environnement en tant que participant.*

➤ **Organisateur :**

Association Sampy'Run

Nom de l'évènement : Défi Fou

Président : Emmanuel ALVES

Contact : Emmanuel ALVES (06 07 89 70 68) - Cynthia MATHIEU (06 77 78 18 19)

➤ **Défi Fou :**

Le Défi fou est une épreuve d'endurance trail et marche organisée à Sampigny (Meuse). Il consiste à réaliser un maximum de boucles avec un départ toutes les heures. Il se déroule samedi 25 mai 2024.

Défi Fou Circuit TRAIL : la course se déroule sur un parcours de 6.2 km pour 210 de dénivelé positif. Elle conduira les « trailers » sur chemins et sentiers en forêt avec un court passage dans le village de Sampigny. Elle longera le réputé Musée Raymond Poincaré avant de rejoindre l'auto-cross.

Défi Fou Circuit MARCHÉ : c'est une boucle de 4.7 km pour 160 de dénivelé positif. Elle mènera les « marcheurs » en forêt puis son court passage dans le village les conduira dans la côte du château (Musée Raymond Poincaré).

Tous les participants doivent respecter le code rural et le code de la route en tant que piéton.

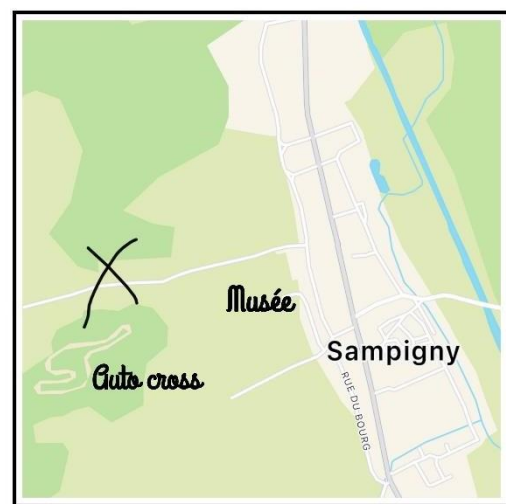
### ➤ Lieu de la manifestation :

Départ de l'auto-cross

55 300 Sampigny

Pour cela :

- Prendre la direction du Musée Raymond Poincaré
- Tourner à gauche
- Monter la côte du château jusqu'au point de départ/arrivée (soit environ 500 mètres)



### ➤ Horaires

L'évènement aura lieu de 9h à 19h. C'est une épreuve d'endurance.

Départ à 9h pour la 1<sup>ère</sup> boucle puis toutes les heures.

### ➤ Participation

Les formats sont ouverts à tous : seniors, vétérans, hommes et femmes, licenciés ou non. Ils nécessiteront de présenter votre licence ou votre certificat de non contre-indication à la course à pied/marche en compétition.

Boucle TRAIL : l'évènement est ouvert à tous « défieurs fous » à partir de 20 ans.

Boucle MARCHÉ : l'évènement est ouvert à tous « marcheurs fous ». Les enfants et mineurs devront être accompagnés d'un adulte.

### ➤ Balisage

L'organisateur prévoit de mettre en place les indications nécessaires pour permettre aux participants de suivre correctement les parcours.

## ➤ Inscriptions

TRAIL : les inscriptions sont limitées à 200 participants et se feront uniquement en ligne sur le site protiming.fr. A ce jour, pas d'inscription sur place possible.

Une licence ou un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an devra **IMPERATIVEMENT** être fourni au moment du paiement pour que le dossier soit considéré comme complet.

Vous recevrez une confirmation d'inscription après validation de votre dossier d'inscription.

MARCHE : les pré-inscriptions se feront exclusivement auprès de Cynthia au 06.77.78.18.19. Elles sont limitées à 50 participants. Toute annulation devra être signalée au même numéro.

Le paiement se fera sur place le jour de l'évènement à partir de 7h45 et jusqu'à 8h30.

Pour finaliser votre inscription, un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la marche à pied en compétition datant de moins d'un an sera demandé.

(Chèque à l'ordre de Sampy'Run ou espèces). PAS DE PAIEMENT EN CARTE BANCAIRE.

## ➤ Retrait des dossards :

Date et lieu : Samedi 25 mai de 7h30 à 8h30 à l'auto-cross de Sampigny.

Les dossards devront rester épinglés sur la poitrine ou être apparent jusqu'à la fin de votre participation.

Il n'y aura pas de demande de remboursement de dossard possible.

## ➤ Modification et annulation des épreuves

En cas de force majeure (intempéries par exemple) et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter les épreuves en cours ou même d'annuler les épreuves et ceci sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée à l'organisation et ses représentants.

## ➤ Tarifs

TRAIL : le tarif est fixé à 20€.

MARCHE : le tarif est de 10€.

### ➤ **Dossards**

Le trail sera chronométré. Les coureurs seront munis d'un dossard pucé. Aucun dossard ne pourra être cédé.

Un bracelet sera remis aux participants **M A R C H E** au moment du paiement sur place. Ce dernier sera coupé en cas d'abandon ou d'arrivée au-delà de la barrière horaire imposée.

### ➤ **Ravitaillement**

Un poste de ravitaillement liquide et solide est prévu au lieu de départ/arrivée du Défi fou.

Mais nous prôtons l'autosuffisance car il n'y a aucun autre point de ravitaillement sur les deux circuits.

Une réserve d'eau est recommandée pour les « trailers » ainsi qu'une réserve énergétique.

**VEILLEZ AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT EN PENSANT A JETER VOS EMBALLAGES ET DECHETS AU POINT DE DEPART ET ARRIVEE.**

### ➤ **Matériel obligatoire**

Les participants devront être muni d'un écocup ou gobelet car aucun gobelet ne sera fourni sur le poste de ravitaillement.

Nous conseillons aux participants de se munir de leur téléphone portable.

L'utilisation des bâtons est autorisée.

### ➤ **Secours**

Ils seront assurés par la Croix Rouge.

### ➤ **Vestiaires et douches**

Non prévus.

### ➤ **Résultats et remise des prix**

Les résultats seront consultables sur le site internet de l'événement.

La remise des prix se fera en une seule cérémonie qui se tiendra le samedi 25 mai à l'issue de l'évènement. Ils récompenseront les 3 premiers hommes et les 3 premières femmes sur les deux disciplines.

➤ **Restauration**

Buvette et restauration sur place.

➤ **Droit à l'image**

Chaque participant autorise l'organisation ainsi que les ayants-droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de la manifestation.

➤ **Assurance**

L'organisateur est couvert par une police Responsabilité civile mais décline toute autre responsabilité.

➤ **Règles à respecter**

- Respecter les mesures sanitaires en vigueur
- Ne pas jeter de déchets sur le parcours
- Ne pas s'écarter du parcours
- Respecter les bénévoles
- Respecter la faune et la flore

➤ **Acceptation du règlement**

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et de l'ensemble des articles qui le composent.

Tout participant dont le comportement sera en contradiction avec ce règlement fera l'objet d'une exclusion de la manifestation.

Sportivement,

SAMPY'RUN